



## Demande d'information sur un crédit

Par **doran**, le **05/02/2010 à 20:58**

Bonjour, je suis redevable à la société crédirec de la somme de 2500 euros, et il me met la pression qu'il faut les régler le plus rapidement que possible ou que sinon qu'avec les frais je serais redevable de beaucoup plus; alors il me demande 12 chèques de 227.09 euros et qu'avec les calculs sur 12 mois cela me revient à 2725.08 euros, ce qui est normal et d'autant plus que j'ai un salaire de 1100 euros et beaucoup de charges à payer. Crédirec voulait avant tout que je règle en 3 mensualités qui faisaient 833 euros et je leur ai demandé une autre solution et ils m'ont proposé celle de 227.09 sur 12 mois et cela m'est impossible. Que dois-je faire ?

Par **Marion2**, le **05/02/2010 à 21:28**

Bonsoir,

N'envoyez surtout pas ces chèques, il est probable qu'il y ait prescription.

De quand date votre dette et vous rappelez-vous de la date du paiement de la dernière échéance ?

Cette dette est-elle due à un crédit à la consommation. Merci de préciser pour la prescription.

Un titre exécutoire vous a-t-il été signifié ?

CREDIREC est une société de recouvrement qui a racheté votre dette.

Par **doran**, le **09/02/2010** à **01:15**

bonsoir, je voudrais savoir ce que je dois faire j'ai encore reçu un appel de crédirec disant que les intérêts avait augmenter;en l'espace de 3 jours j'ai eu trois montants différents jeudi de 224.33,vendredi de227.09 et ce matin 229.80 es ce normal?en plus que j'essayais de trouver une solution avec la commerciale car je trouve ça louche d'envoyer 12chèques d'un coup elle m'a complètement raccrocher au nez;aidez moi svp c'est quoi un titr exécutoire?